AJNA
coaching & consulting

EMCC
FRANCE
CONSEIL INTERNATIONAL DU COACHING, DU MENTORAT ET DE LA SUPERVISION

DEVENIR ANIMATEUR / ANIMATRICE EN CODÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

méthode Champagne et Payette

QUI SUIS-JE ?

Psychologue du travail, coach certifiée et formatrice, j'ai fondé AJNA coaching & consulting.

Ma passion pour le co-développement est née lors de sa découverte durant ma formation de coach.

Mis en centre de mes pratiques, j'ai choisi de me professionnaliser davantage auprès de Claude Champagne, le co-fondateur de la méthode.

J'ai choisi aujourd'hui de transmettre cet enseignement avec enthousiasme et conviction.

AJNA COACHING & CONSULTING

POUR QUI ?

Vous êtes **coach ou formateur ?**

Vous avez expérimenté le co-développement dans votre formation, au cours de votre expérience professionnelle et vous souhaitez aller plus loin ?

Vous voulez connaitre la méthode originelle et approfondir vos connaissances ?

Vous voulez enrichir votre offre de services ?

Vous animez des groupes de codéveloppement et avez besoin de vous perfectionner sur la méthode ?

AJNA COACHING & CONSULTING

LES OBJECTIFS

A l'issue de la formation, et grâce **à la pratique intensive**, vous aurez :

- développé une posture de coach facilitateur de groupes
- renforcé vos compétences en matière de pilotage de groupes de résolutions de problèmes et d’analyses de pratiques

Vous serez en mesure d'animer des groupes de codéveloppement en présentiel et en distanciel

AJNA COACHING & CONSULTING

LE DÉROULÉ

LA THEORIE (4 heures)

La première demi-journée est consacrée au versant théorique de la Méthode.

- Les objectifs du co-développement
- Les valeurs clés
- Les compétences fondamentales de l' animateur
- Les règles de fonctionnement du groupe
- Les 4 rôles (animateur, client, consultant, observateur)
- Les 6 étapes et les points de vigilance

LA PRATIQUE (18 heures)

De façon alternée, vous occuperez les rôles d'animateur, client, consultant et observateur.

Chaque séance de co-développement dure 1 heure.
Elle est suivie d'un feedback de 30 minutes au cours duquel les participants et la formatrice font un retour.

L'INTERVISION (3 heures)

3 mois après la première séance, nous nous retrouvons.
Vous avez commencé à pratiquer, intégré la formation à vos offres, vous avez des questions de tout ordre...

C'est l'espace dédié pour répondre tous ensemble et acquérir encore de nouvelles compétences par les partages d'expériences.

LES LIEUX

Les 2 premières journées s'effectuent en présentiel, à Paris, dans le 8ème arrondissement, à 10 minutes à pied de la gare Saint Lazare.
La salle est adaptée aux personnes en situation de handicap.

La troisième journée dédiée à l'apprentissage du codéveloppement à distance, ainsi que l'**intervision**, s'effectuent par ZOOM.

AJNA COACHING & CONSULTING

LES AVANTAGES

6 personnes. C'est le nombre de participant pour chaque session. Avoir la chance d'évoluer en petit groupe permet de monter en compétences rapidement.

3 mois. L'apprentissage progressif vous permet de monter en compétences à votre rythme. Les rencontres mensuelles sont l'occasion de faire le point sur votre avancée.

1 communauté pour partager, s'entrainer, travailler ensemble ! Un espace communautaire est également à votre disposition.

AJNA COACHING & CONSULTING

LES AVANTAGES

La pratique au centre. L'observation de chaque animation et les feedback reçus vous permettent d'enrichir vos compétences et de vous sentir prêt à animer.

Le partage d'expérience. Chacun de vous est riche de son expérience professionnelle. Nous utilisons vos cas pour travailler concrètement.

AJNA COACHING & CONSULTING

FAIRE FINANCER

AJNA coaching & consulting est partenaire des différents organismes de financement. Cette formation peut-être prise en charge.

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTION DE FORMATION

- Indépendants et dirigeants ?

➡ Le financement se fera par votre OPCO.

- Micro entrepreneurs

➡ Selon votre activité et votre caisse de cotisation (CMA, URSSAF ou CIPAV), l'organisme auquel vous vous adresserez est le FAFCEA, l'AGEFICE ou le FIF-PL.

- TPE et PME de moins de 50 salariés.

➡ Rapprochez vous de votre OPCO. Votre OPCA dépend de votre branche d'activité.

- Entreprises de plus de 50 salariés.

➡ La prise en charge se fera dans le cadre du Plan de développement des Compétences.

- Entreprises de 50 à 250 salariés.

➡ Consultez le plan FNE Formation.

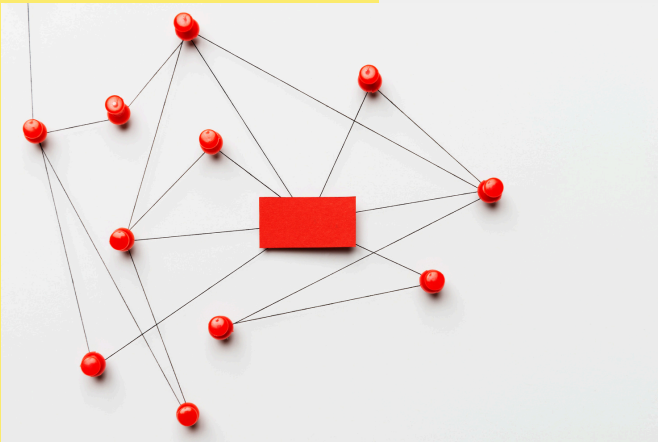

CONTACT

E-mail mathildebeigt@ajna-coaching.com

Site www.ajna-coaching.com

Phone 06 76 65 51 51